

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) Climat et Agriculture/Sécurité Alimentaire



Évolution de la campagne agro-pastorale au 30 septembre 2023

CONTEXTE

Le secteur agrosylvopastoral est l'un des secteurs les plus sensibles aux effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes.

A cet effet, connaître le comportement de la saison à venir aide à faire des choix stratégiques qui permettront de s'adapter à des phénomènes extrêmes comme les sécheresses et les inondations.

Les informations publiées dans ce bulletin sont élaborées avec les contributions de la DGA, la DMN, la DGPV, la DG/CNLA, la DGH, les DS, la DGDP/PIA, la DNP-GCA, l'ONAH, la DGGR, l'INRAN.

SOMMAIRE

- I. Données climatiques :
- II. Situation de la campagne agricole :
 - Situation phénologique
 - Situation phytosanitaire
 - Situation acridienne
 - Situation pastorale
 - Évolution des cultures des AHA
 - Évolution des prix sur les marchés
- III. Préparation de la campagne irriguée
- IV. Synthèse
- V. Perspectives
- VI. Avis et Conseils

I. DONNÉES CLIMATIQUES

1.1. Cumul pluviométrique du mois de septembre 2023

La situation météorologique du mois de septembre 2023 a été marquée par des pluies faibles à modérées voire fortes par endroits sur la bande agropastorale du pays (Figure 1). La pluviométrie a varié entre 12 mm à Simiri et 204 mm à Maradi Aéroport. Néanmoins, on note des précipitations supérieures à 100mm en un jour de pluie au niveau des localités de la région de Dosso (Gaya, Kiota), Maradi (Tessaoua, Maradi Aéroport), Zinder (Fabouge, Gaitini) et Diffa (Mai lawan, Farga, Kassoulwa Koura, Melekoudorom, Gakoot, Gouderam).

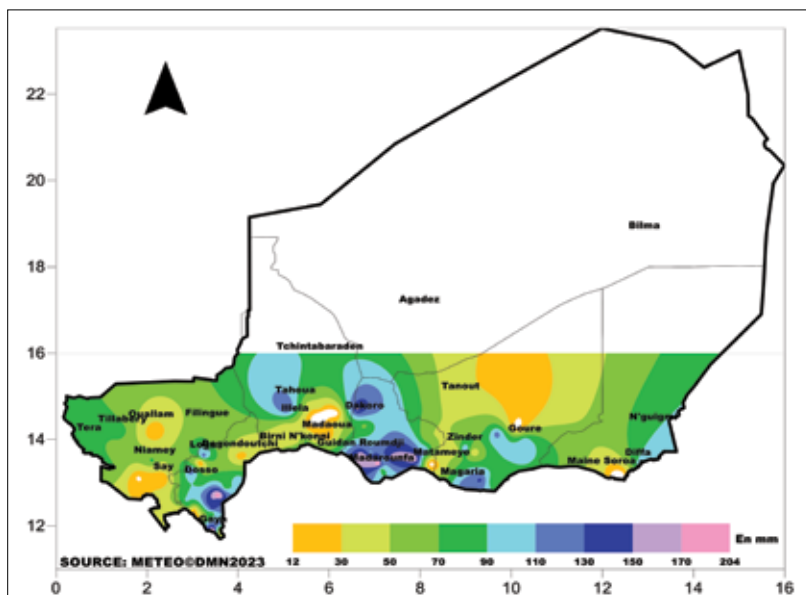


Figure 1: Cumul pluviométrique mensuel du mois de septembre 2023

1.2. Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023

Le cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023 a oscillé entre 290,2mm à Ajé Koria (département de Dakoro) et 758,4 mm à Gaya (département de Gaya) (Figure 2). Les cumuls de plus de 500mm ont été enregistrés au niveau des localités des régions de Maradi (Maradi, Aguié), Zinder (Damagaram Takaya, Magaria) et de Dosso (Dioundiou, Gaya, Tessa et Falmeye).

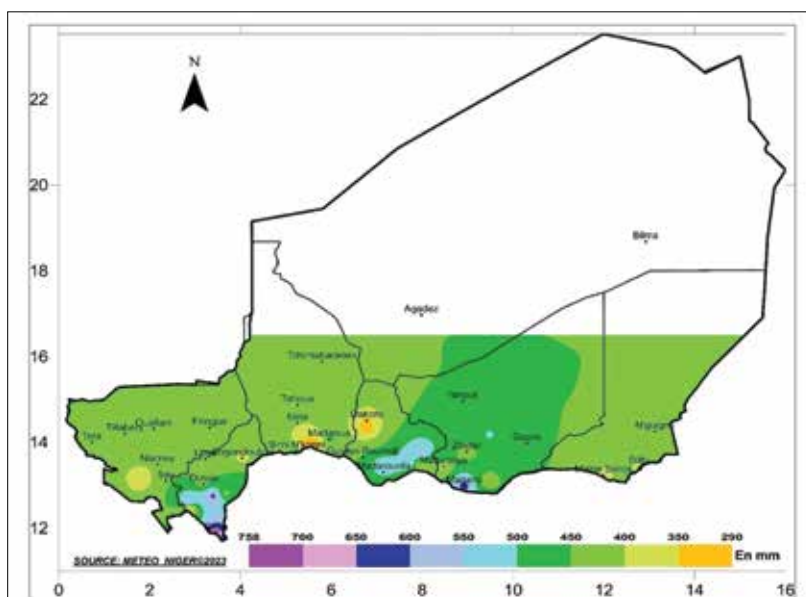


Figure 2: Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023

1.3. Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023 par rapport à 2022

La situation météorologique du mois de septembre 2023 a été marquée par des pluies faibles à modérées voire fortes par endroits sur la bande agropastorale du pays (Figure 1). La pluviométrie a varié entre 12 mm à Simiri et 204 mm à Maradi Aéroport. Néanmoins, on note des précipitations supérieures à 100mm en un jour de pluie au niveau des localités de la région de Dosso (Gaya, Kiota), Maradi (Tessaoua, Maradi Aéroport), Zinder (Fabouge, Gaitini) et Diffa (Mai lawan, Farga, Kassoulwa Koura, Melekoudorom, Gakoot, Gouderam).

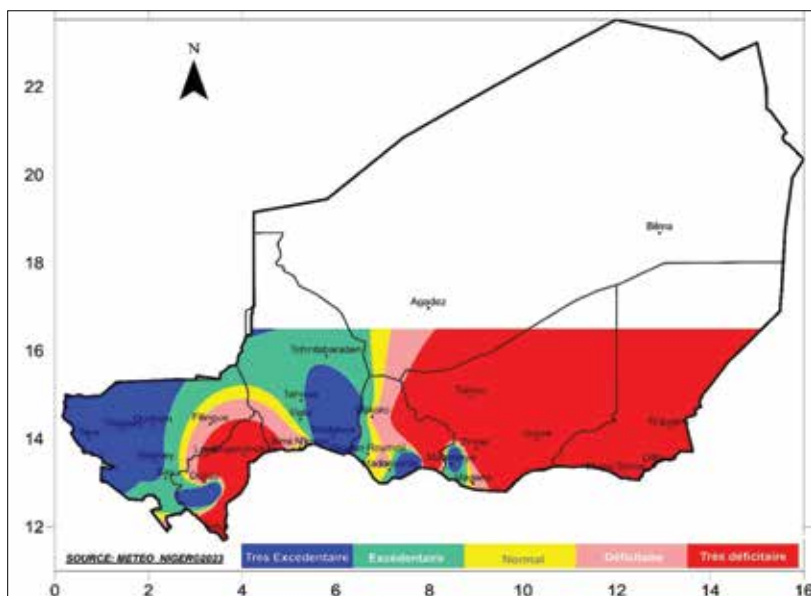


Figure 3: Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023, écart par rapport à 2022

1.4. Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023 par rapport à la normale 1991-2020

Le cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023 comparé à la normale 1991-2020 est globalement excédentaire à équivalent sur la bande agropastorale du pays (Figure 4). Toutefois, des déficits ont été observés sur les localités de Ajé Korïa (département de Dakoro), Dungass et Matamaye (Zinder), Galmi, Guidan Idder et Tsernaoua (Tahoua), Gazaoua (Maradi) et une partie des régions du fleuve (Dosso, Dogondoutchi, Falmeye, Gaya, Niamey).

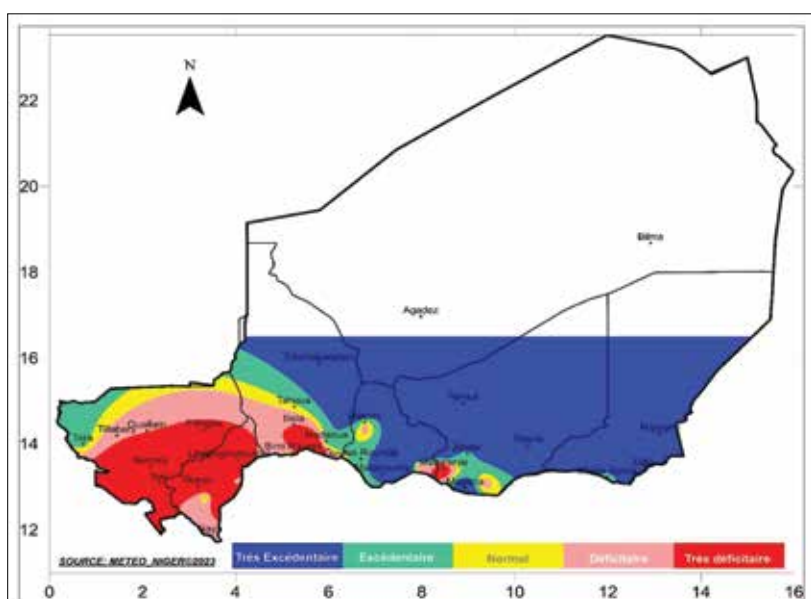


Figure 4: Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023, écart par rapport à la normale 1991- 2020

1.5. Séquences sèches du mois de septembre 2023

Au cours du mois de septembre 2023, les séquences sèches ont varié entre 4 jours à Zabori (Dioundiou) et 26 jours (Torodi). Les séquences sèches les plus longues (plus de 2 semaines) sont enregistrées dans les localités de Dogondoutchi, Guechemé, Bambeye, Mallaoua, Sambéra, Simiri, Deytegui, Ouna, Dargol, Kantché, Koygolo, Nwala Dan Sofoua, Alléla, Boumba, Dossey, Tirmini, Douméga, Keita, Bouza et Say (Figure 5).

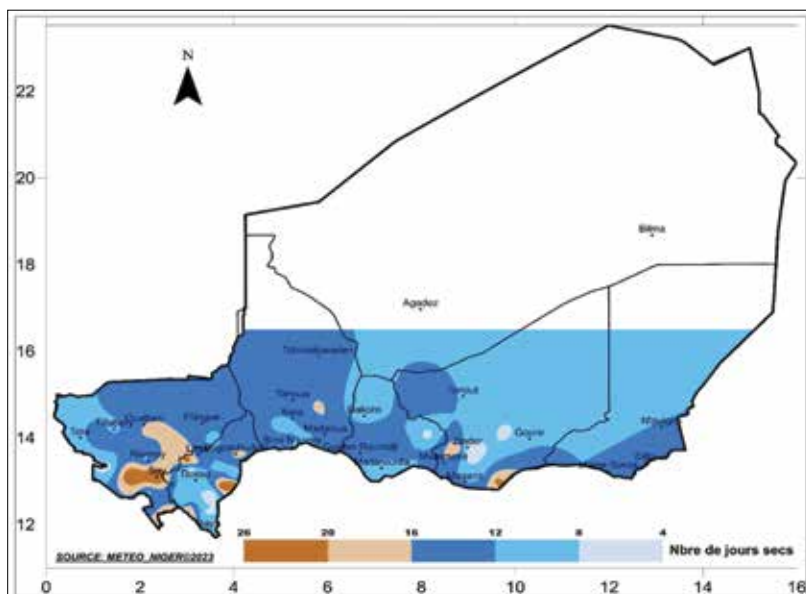


Figure 5: Séquences Sèches du mois de septembre 2023

1.6. Indice Normalisé de Végétation du mois de septembre 2023

L'anomalie de l'Indice Normalisé de Végétation (NDVI) du mois de Septembre 2023 par rapport à la normale 1981-2010 (Figure 6) montre une couverture végétale dense (anomalie positive) sur la partie Nord-Ouest des régions d'Agadez et de Tillabéri, le Centre de la région de Tahoua et sur l'extrême Sud des régions de Zinder et de Maradi. Nonobstant, il faut noter la présence d'une couverture en dessous de la normale (orange à rouge) qui est observée sur le Nord des régions de Diffa, Zinder et le Centre et l'Est de la région de Dosso.

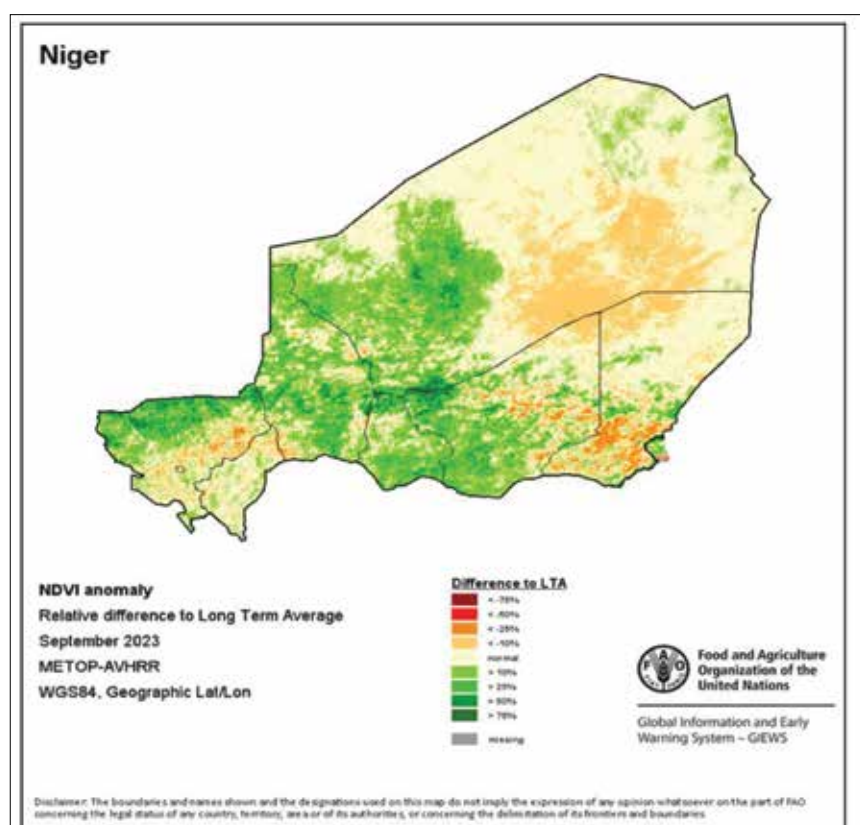


Figure 6: Indice Normalisé de Végétation du mois de septembre 2023

II. SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 30 SEPTEMBRE 2023

2.1. Situation phénologique

Le stade dominant pour le mil est la maturité avec 60% observée dans toutes les régions à l'exception des régions d'Agadez et de Diffa où les stades varient de la levée avancée (Bosso) à la grenaison. Le stade dominant est la grenaison (34% à Agadez) et montaison-épiaison (31%) à Diffa.

Pour le sorgho, le stade dominant est la floraison avec 29% et le stade le plus avancé est la maturité avec 16% observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Niamey.

En ce qui concerne les cultures de rente, le stade dominant est la maturité pour le niébé observée dans toutes les régions et la formation des gousses pour l'arachide.

2.2. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été caractérisée au cours du mois de septembre 2023, par des infestations des cultures par les ravageurs sur une superficie de 43 187 ha dont 29 685 ha traités soit un taux de couverture de 68,72% (Figure 7).

En ce qui concerne la chenille mineuse de l'épis du mil, 788 boîtes du parasitoïdes ont été lâchées au niveau de 97 points pour une couverture de 274122 ha.

Les principaux ravageurs des cultures sont les suivants :

■ les sautériaux (*Oedalus senegalensis*, *Kraussaria anguilifera*) sur les céréales et les légumineuses dans les régions d'Agadez (Tchirozérine, Arlit), Maradi (Dakoro, Madarounfa, Tessaoua, Mayahi), Tahoua (Madaoua, Konni, Tchinta, Abalak, Bouza, Malbaza, Keita, Abalak), Dosso (Doutchi, Loga), Zinder (Belbedji, Dungass, Damagaram Takaya, Gouré, Tanout, Takiéta), Diffa (Bosso, Goudoumaria, N'guigmi, Maïné Soroa), Tillabéri (Bankilaré, Filingué, Abala) et Niamey ;

■ les criocères (*Lema planifrons*) sur le mil dans les régions de Zinder (Damagaram Takaya) et Maradi (Tessaoua, Aguié, Dakoro) ;

■ la cicadelle (*Poophilus costalis*) sur le sorgho et le mil dans les régions de Tahoua (Madaoua), Maradi (Gazaoua, Guidan Roumdji, Mayahi) et Zinder (Takiéta, Dungass) ;

■ la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs et sorgho dans les régions de Tillabéri (Torodi) et Agadez (Tchirozérine, Iférouane) ;

■ les chenilles défoliatrices (*Noorda sp*, *Maruca testulalis*, *Amsacta moloneyii* et autres) sur le moringa, mil, sorgho, sésame et le niébé dans les régions d'Agadez (Tchirozérine), Maradi (Gazaoua, Bermo), Diffa (Bosso, Maïné Soroa, Goudoumaria, N'guigmi), Zinder (Mirriah, Takiéta), Tahoua (Madaoua, Malbaza), Tillabéri (Banibangou) et Niamey ;

■ les pucerons (*Aphis craccivora*) et punaises (*Acanthomia sp*) sur le niébé et arachide dans les régions de Maradi (Guidan Roumdji, Dakoro, Bermo, Aguié, Tessaoua, Mayahi), Agadez (Tchirozérine), Dosso (Loga), Diffa (N'guigmi, Goudoumaria, Maïné Soroa, Bosso), Zinder (Kantché, Mirriah), Tillabéri (Abala, Gothèye, Ballèyara), Tahoua (Madaoua) et Niamey ;

■ les insectes floricoles (*Dysdercus volkeri*, *Rhinyptia infusata*, *Pachnoda interrupta et cantharides*) sur le mil, sorgho, maïs et niébé dans les régions de Tillabéri (Filingué, Gothèye, Ouallam, Torodi, Say, Banibangou, Téra, Kollo), Maradi (Mayahi, Gazaoua, Aguié, Guidan Roumdji, Madarounfa, Dakoro, Bermo), Zinder (Mirriah, Damagaram Takaya, Takiéta), Dosso (Boboye, Dioundiou, Doutchi, Gaya, Loga, Dosso, Falmey, Tibiri), Diffa (Goudoumaria, Maïné Soroa, Bosso, N'guigmi), Tahoua (Madaoua, Bagaroua, Tillia, Keita) et Niamey ;

■ le boreur de tiges (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil dans les régions de Dosso (Doutchi), Tillabéri (Gothèye) et Tahoua ;

■ les oiseaux granivores dans la région de Tillabéri (Banibangou, Ayorou, Abala).

■ la chenille mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella*) dans les régions de Dosso (Boboye, Dioundiou, Doutchi, Dosso, Falmey, Tibiri), Tahoua (Bouza), Tillabéri (Ballèyara, Filingué, Abala, Kollo, Téra, Gothèye, Ouallam, Say), Maradi (Madarounfa, Aguié, Bermo, Gazaoua, Mayahi, Tessaoua, Dakoro), Zinder (Mirriah, Magaria, Dungass, Damagaram Takaya, Kantché, Takiéta) et Niamey.

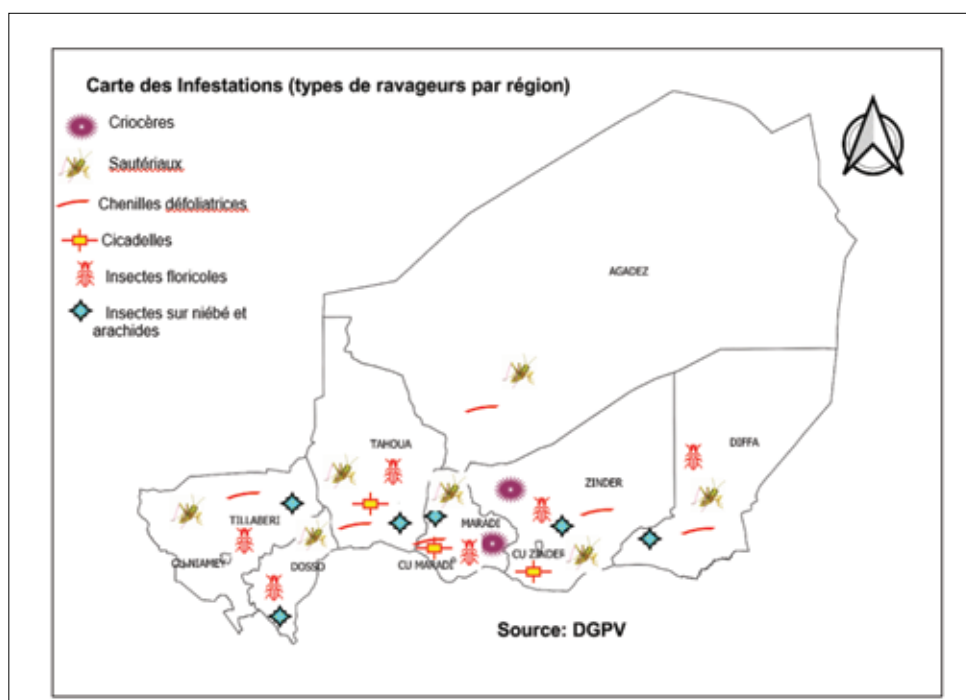


Figure 7 : Carte d'infestations (pucerons et punaises) sur le niébé et l'arachide

2.3. Situation acridienne

Au cours du mois de septembre 2023, une équipe de prospection a été déployée dans le Tamesna. Les conditions écologiques restent toujours favorables à la vie et à la reproduction du criquet dans certaines parties des aires d'habitats traditionnels du fait des bonnes précipitations enregistrées. La végétation au niveau des sites prospectés est verte avec une densité allant de moyenne à dense. Le sol est humide sur environ 40% des sites.

La situation acridienne a été caractérisée par une faible présence d'individus isolés solitaires matures et immatures à des densités allant de 20 à 50 individus par hectare.

La situation actuelle relative au Criquet pèlerin est calme.

2.4. Situation pastorale

La Situation pastorale au cours de la troisième décennie de septembre 2023 est caractérisée par un tapis herbacé à recouvrement et à densité variable selon les localités. Au niveau national, le stade végétatif des herbacées varie de la grenaison à la maturité voire un début de sénescence pour les graminées et de la formation des gousses à la maturité pour les légumineuses.

Cependant, cette situation reste inquiétante dans certaines localités du pays, à savoir la bande couvrant les zones de Bingujani, Tenhiya, Intchircten, Tchouettan et Mejiga dans la commune de Tenhiya (Tanout), une large bande dans le département de Tesker (le Nord, l'Est et les alentours de Tesker), le département d'Ingall (tout l'Irhazer et dans la bande Est du département), le département d'Abala (une bande d'environ 35 km au Nord d'Abala et Sanam jusqu'aux communes frontalières (Filingué et du Kourfey centre au Sud), la partie Nord-Est de Tassara (Bir-kounta, Abissou, Albadah et Alhourch), la partie Est de Tchintabaraden (bande de Tchinta à Adagaye) et Sud (vers Bazagor), de N'gourti (Fort jusqu'à Bitinga en passant par Kipti jusqu'à N'Guigmi, la bande Ouest Wourere

ouest, Kachacha, Yourey arabe en passant par Blaherday), le département de Diffa (sauf au niveau des zones de culture), N'Guigmi et Bosso et une partie de Goudoumaria, où les sols sont pratiquement nus (Figures 8 et 9).



Figure 8 : Bande pastorale entre Aborak et Tesker



Figure 9 : Guiskil (Commune de Kellé/Gouré)

Des poches de sécheresse ont été aussi observées dans plusieurs localités du pays entraînant une sénescence précoce des herbacées (vallée de la Tarka dans les Départements de Dakoro et Mayahi et tout le département de Mainé Soroa).

En outre, il faut noter l'existence de vastes bandes de plages nues dans le département de Mainé-Soroa (communes de Folatari et N'guelbeyli), d'Abala (Sud-Est (zone Badack, Est Samassamey) dans la commune rurale d'Abala), de Banibangou, Téra, Filingué et Torodi (Figures 10 et 11).



Figure 10 : Dessèchement tapis herbacé/vallée Tarka

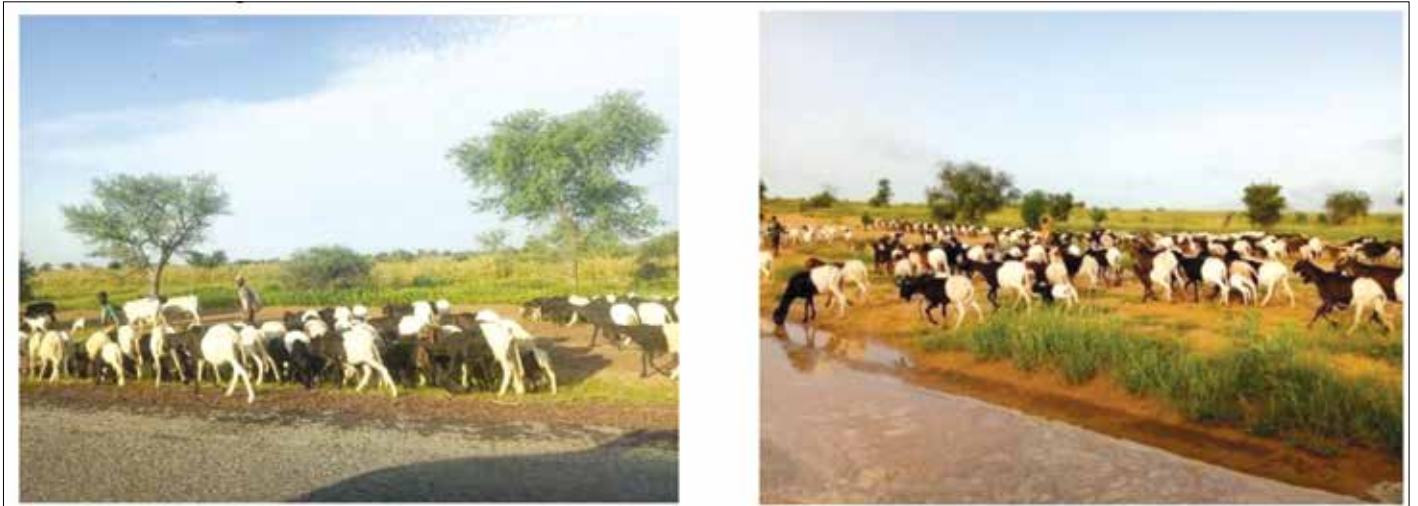


Figure 11 : Pâturage nord-ouest de Baroua/N'Gourti

La situation sanitaire est marquée par quelques foyers de suspicion de pasteurellose à (Droum, Zermou, Sassoumbroum, Tassara), dermatose nodulaire à (Abala et Say) ; Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) à Bankilaré, Pleuropneumonie Contagieuse Caprine (PPCC) à Tassara, Botulisme à Bermo et la fièvre aphteuse à Koléram, Gouna, Dogo, Goudoumaria.

L'état d'embonpoint des animaux est bon dans l'ensemble. Les points d'eau de surface sont bien remplis facilitant l'abreuvement des animaux dans plusieurs localités du pays.

Les éleveurs Oudah ont amorcé une descente du Nord (zone pastorale) vers le Sud. Mais, ces mouvements sont de faible ampleur car la majorité des éleveurs sont toujours au niveau de leurs terroirs d'attache (Figure 12 et 13).



Figures 12 et 13: Retour progressif des éleveurs Oudah du Nord vers le Sud

2.5. Mise en valeur des Aménagements Hydro Agricoles (AHA)

La mise en valeur des AHA rizicoles au cours du mois de septembre 2023 s'est caractérisée par la fin des opérations de repiquage, le développement normal du riz, la poursuite des opérations d'entretien des rizières et la finition des travaux de renforcement des digues.

■ Situation des opérations de repiquage

Les opérations de repiquages sont terminées sur l'ensemble des AHA rizicoles, c'est au total 8 967,09 ha qui ont été repiqués sur un objectif de 9 232,92 ha, soit un taux de réalisation de 97,12%. Cet écart s'explique par la submersion de certaines parcelles situées dans les zones basses avec le trop plein des drains.

Cette situation est surtout observée sur certains AHA des régions de Diffa (CBLT/CDA et AFN) et Dosso (Gaya Amont, Tarra, Sarmo et Kessa).

■ Stade phénologique

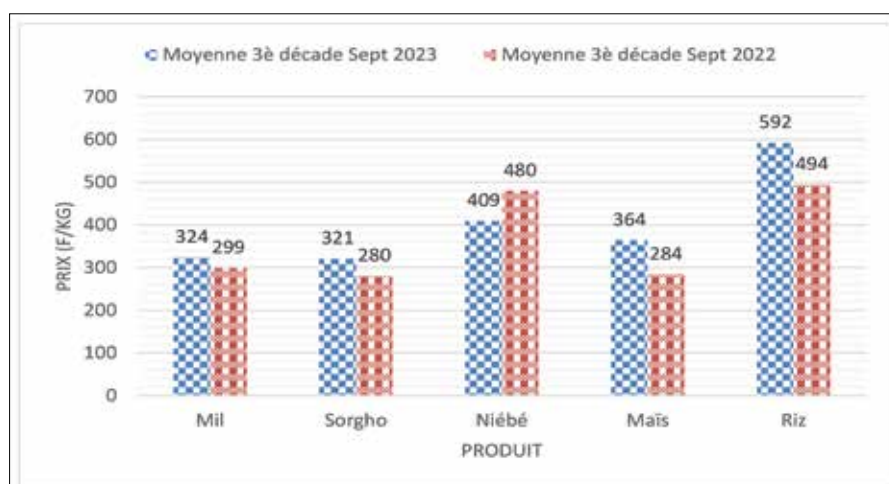
L'évolution phénologique des cultures est bonne avec comme stade dominant la montaison au niveau des rizières de Tillabéri et Niamey. Par contre au niveau des régions de Dosso et Diffa, le tallage constitue le stade dominant.

■ Opérations d'entretien

Les opérations d'entretien du riz réalisées au cours de ce mois de septembre sont le désherbage manuel et le deuxième apport d'engrais.

2.6. Évolution des prix sur les marchés

Les prix moyens des produits vivriers accusent une hausse comparativement à l'année 2022 à la même période, à l'exception de celui de niébé où une baisse d'environ 17,4% est observée (Figure 14).



III. PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE IRRIGUÉE

Dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a lancé le 26 septembre 2023 à Maradi, le programme « Initiative Souveraineté Alimentaire par l'Intensification des Productions Animales et des Cultures Irriguées » pour les années 2023-2024. L'objectif global de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Niger confrontées à l'embargo sur les échanges commerciaux liant le Niger avec certains pays de la sous-région (où le flux d'échanges est plus important). Ce programme permettra la mise en valeur de plus de 300 000 ha afin de produire plus de 8 000 000 tonnes en équivalent céréalier toutes cultures confondues.

IV. SYNTHÈSE

Le mois de septembre a été caractérisé par des pluies faibles à modérées voire fortes, dans certaines localités, ayant favorisé le bouclage du cycle végétatif de certaines cultures. Néanmoins, de longues séquences sèches enregistrées en fin de saison pourraient affecter le rendement des cultures.

Une intensification des infestations dans certaines zones agricoles.

Une situation pastorale caractérisée par une évolution variable des espèces herbacées, un tapis herbacé rabougri par endroit avec un recouvrement faible et un dessèchement précoce qui pourrait engendrer un déficit fourrager et une descente précoce des éleveurs.

Le stade phénologique dominant du riz est la montaison.

Une hausse des prix des produits sur tous les marchés est observée, par rapport à la même période de 2022 à l'exception de celui de niébé, malgré leur disponibilité.

V. PERSPECTIVES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2023

Compte tenu de la position actuelle du Front Inter Tropical (FIT), des activités pluvio-orageuses faibles à modérées pourraient être observées sur la bande Sud du pays.

La poursuite des récoltes et le développement du sorgho de vallée.

Le dessèchement des tapis herbacés pourrait augmenter les risques de feux de brousse.

Les conditions écologiques sont favorables à la reproduction du Criquet pèlerin. On pourrait s'attendre dans les semaines à venir à une augmentation d'effectifs acridiens.

Les infestations d'insectes floricoles pourraient s'atténuer avec les récoltes.

Les manifestations d'oiseaux granivores pourraient être observées dans toutes les régions.

VI. AVIS ET CONSEILS

- Accélérer les opérations de récolte et de séchage pour éviter les pertes de production avec les dernières pluies de fin de saison et la descente précoce des animaux ;
- Poursuivre les opérations de surveillance dans les aires d'habitats traditionnels de Criquet pèlerin ;
- Protéger les produits déjà récoltés des dernières pluies des risques de moisissures et champignons (cas *Aspergillus flavus*, source d'aflatoxine) ;
- Accélérer l'ouverture de bandes pare-feu pour sécuriser le pâturage.

Ont participé à l'élaboration de ce Bulletin

DGA : DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DMN : DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV : DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DGDP/PIA : DIRECTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT PASTORALE ET DE LA PRODUCTION DES INDUSTRIES ANIMALES

CNLA : CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTIACRIDIEENNE

DGGR : DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

ONAHA : OFFICE NATIONAL DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES

INRAN : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER

SA/MAG : DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES AGRICOLES

IGS/MAG : INSPECTION GENERALE DES SERVICES/MAG

DGRE : DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU

DNPGCA : DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale, Tél: +227 20732160

Email: katielloulaw@gmail.com

• M. OUSMANE ABDOU

Point focal, DGA, Tél: +227 90340928

Email: ous_ab@yahoo.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN

Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN

Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837, Email: mikailaissa@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat - Agriculture & Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.